



BLAINVILLE SUR L'EAU



DAMELEVIÈRES

Compte rendu comité directeur Mercredi 08 février 2016

Membres présents (14) : P. CHERRIER, C. CROUZIER, R. ERHARD, D. FRANCOIS, S. HUSSON, A. JANKOWSKI, E. JANKOWSKI, L. JANKOWSKI, M. LEMOINE, P. LEROY, D. MILLE, D. PIERRE, J-C RODRIGUES, O. VIRY

Membres excusés (8) : S. GRIMON, L. KOESSLER, M. MATTE, A. MUNIER, N. NOEL, L. ROBERT, F. RODRIGUES, C. ZEARO

Membre absent (1) : F. FORNONI

Petit rappel à nos licenciés:

**Tout licencié du club qui le désire peut assister aux réunions du CD.
Les invitations sont envoyées personnellement à chaque membre du Comité
et pour les autres licenciés l'annonce de la réunion est faite sur le site.**

Ordre du jour :

1 – Point financier :

- subventions Mairies 2016
- répartition omnisport
- échéance à venir (porte Sorcy)

2 – Retour réunion entraîneur :

- compte rendu de la réunion du 21/01 –
- U9 plateaux - U11 chèque caution tournoi - problématique U13 - U15 2^{ème} équipe – U17 arrêt Julien

3 – Rassemblement débutant du 22/04 :

- nombre d'équipes
- organisation

4 – Vestiaires de Damelevières :

- achèvement travaux
- inauguration

5 - Logo :

- création logo (modalités et conception)

6 - Points divers :

- match ASNL
- compte rendu CD
- point licences

7 - Tour de table, questions diverses

Ouverture de la séance à 18h35.

1 – Point financier :

- Notre situation financière s'améliore. Les clés de répartition des subventions Mairies 2016 ayant été validé par l'Omnisport, notre quote-part nous a été reversé. De plus notre trésorier a pu enregistrer quelques rentrées financières. Une généreuse contribution d'un sponsor, la subvention du conseil départemental, le remboursement des frais d'arbitrage de son match par L'ASNLI ainsi que les bénéfices du loto nous permettent de respirer un peu. Toutes nos créances et nos retards de remboursement de frais ont enfin pu être acquittés.

- Les clés de répartition omnisport ont été validées par l'association et établit suivant différents critères (nombre de licenciés, de jeunes, d'équipes en compétition etc...). Le résultat sera évolutif chaque année en fonction des conditions que remplira notre section par rapport au barème arrêté. Pour 2016 le pourcentage attribué à notre section est de 35,4% pour des subventions s'élevant à 7240,88€ de la part de Blainville et 9916,37€ pour Damelevières pour un total de 17016,51€. La subvention de Blainville pour 2017 sera versée à 70% au mois d'avril, le complément des 30% restant ne sera reversé qu'en fin d'année si les objectifs définis par la convention ont été remplis. La subvention de Damelevières sera quant à elle versé d'un seul tenant vers le mois de novembre.

- Après le match de l'équipe première à Sorcy, il semblerait qu'un de nos joueur ai dégradé une porte de vestiaire. La facture de réparation de cette porte vient de nous parvenir. Outre le fait que la manière de procéder du club de Sorcy nous déplaît fortement, le club s'engage à rembourser les frais engagés. En se renseignant dans un premier temps sur l'identité du responsable et la possibilité de faire marcher son assurance personnelle. Sinon notre trésorier fera le nécessaire avec de notre assureur. Un courrier accompagnera le remboursement pour signifier notre mécontentement auprès du club de Sorcy sur leur façon de résoudre ce genre de problème.

2 – Retour réunion entraîneur :

- Compte rendu de la réunion du 21 janvier :

- **U6-U9 :** problèmes de répartition et de niveau lors des plateaux. Vu le nombre important de nos équipes engagées lors de ces plateaux, ces dernières sont souvent amenées à se rencontrer. De plus le niveau de nos équipes 1 étant assez relevé pour le secteur, les entraîneurs ont demandé d'intégrer le secteur nancéien. Ces problèmes ont été remontés lors de la réunion de district par notre dirigeant. Le district a validé cette intégration au groupe nancéien.
- **U11 :** l'entraîneur demande à pouvoir participer à des tournois réclamant pour l'inscription l'avance d'un chèque de caution. Sachant que la politique actuelle du club est de ne pas fournir ce chèque de caution, l'équipe pourrait se voir refuser cette inscription. Malgré cette politique, il s'avère que les refus d'inscription restent extrêmement rares. C'est pourquoi il est décidé d'étudier, pour quelque catégorie que ce soit, au cas par cas avec les entraîneurs concernés de la remise ou non d'un chèque de caution.
- **U13 :** suite à l'évolution professionnelle de l'entraîneur, il n'est plus en mesure d'assurer les entraînements du mercredi. Le manque de rigueur sur la gestion du planning de son remplacement nous a conduits à la suppression de plusieurs entraînements. La situation n'étant pas tolérable pour nos licenciés, M. Lemoine se propose d'assurer la plupart des remplacements et de gérer la mise en place et le suivi d'un planning fiable. Merci à lui.
- **U15 :** malgré un effectif qualitativement juste, l'entraîneur se fixe pour objectif qu'il estime réalisable de maintenir son équipe en PH. L'effectif croissant de la catégorie au cours de ce début de saison a décidé l'entraîneur à vouloir engager une équipe 2 pour la deuxième partie de championnat. Malheureusement nous avons essuyé un refus du district. Il cherchera donc des matchs amicaux pour faire jouer son effectif, qui sera pris en charge par Michel Grimon et Francis Betscher.
- **U17 :** effectif de la catégorie quantitativement limité, de plus l'entraîneur souligne le manque d'investissement et d'implication de celui-ci. Il pense quand même qu'en remobilisant son groupe, il a bon espoir d'atteindre l'objectif de se maintenir en DHR. L'entraîneur nous annonce arrêter la catégorie à la fin de la saison.

- En synthèse, si nous souhaitons engager une équipe U19 pour la saison prochaine cela nous fait théoriquement 4 entraîneurs à trouver. Une réflexion est engagée sur le fait que si nous voulons construire une école de foot cohérente, nous allons nous retrouver dans l'obligation d'engager des frais pour former ou recruter des éducateurs de qualité. Cette démarche rejoint le projet sportif évoqué lors de la dernière réunion. Le pilotage de ce projet est pris en main par Alexandre Jankowski ce groupe de travail sera complété par Claude Gondrexon et Sébastien Husson. Ils pourront intégrer à ce groupe toutes personnes qu'ils jugeront important d'inscrire dans ce projet. Et ils travailleront sur les différents sujets inhérents au projet (recrutement, frais éducateurs, hauteur du sponsor ou mécène à solliciter, etc...).

3 – Rassemblement débutant du 22/04 :

- 97 équipes inscrites dont 3 clubs pro (ASNL, FC Metz et Sochaux)
- Grosse organisation et logistique à prévoir :
 - réunion comité des fêtes prévue le 24/02 avec les entraîneurs pour mobiliser un maximum de bénévoles
 - problème de place dans les vestiaires, demande de marabouts supplémentaires en mairie
 - mise en place d'une deuxième friterie
 - jeux gonflables et stand photos tenue par un photographe, Ludovic Jankowski se charge de voir avec le Crédit Agricole pour qu'il sponsorise éventuellement ces activités
 - appel à la ligue et au district pour fourniture des diplômes et médailles
 - fournitures de lots, Ludovic voit avec Mac Do, Olivier Viry avec Monin (Florian Corazzini)

Bravo à Ludovic pour le travail fourni, à nous de faire le maximum pour la pleine réussite de cet événement important

4 – Vestiaires de Damelevières :

- Achèvement travaux :

Merci une fois de plus aux bénévoles qui œuvrent pour que les vestiaires nous soient remis à disposition au plus vite. Restitution de ceux-ci prévue normalement pour le week-end du 25-26 février.

- Inauguration :

A voir avec le Maire de Damelevières selon ses convenances, mais nous nous orienterions plutôt vers le mois d'Août.

5 - Logo :

- création logo (modalités et conception) :

Le fait est qu'à l'heure actuelle nous ne disposons pas d'un logo à proprement parlé. Plusieurs signes représentatifs cohabitent. La décision est prise de le créer. Pour la conception, nous avons répertorié les différents symboles que le comité désirait voir apparaître sur celui-ci. Les 7 éléments validés sont, le nom, le bleu (couleur du club), une locomotive à vapeur, la date de création, un ballon, l'étoile de Damelevières et la couronne de Blainville. Pour la réalisation, nous demanderons à Christophe Herry de plancher sur 4 projets à nous présenter. 2 modèles seront retenus par le comité directeur et seront soumis aux votes des licenciés via la page Facebook du club.

6 - Points divers :

- Match ASNL :

Comme décidé lors de la réunion du mois de septembre, nous entamons les démarches nécessaires pour accueillir de nouveau un match de préparation de l'ASNL.

- Compte rendu CD :

Pour diffuser les informations concernant les décisions du comité directeur, il faut donner accès à nos licenciés aux comptes rendus de nos réunions via le site. Cette obligation se rajoutant aux diverses tâches déjà effectuées au sein du club, la décision est adoptée que chacun notre tour, nous serons désignés secrétaire de séance.

- Point licences :

La sanction de ne pas convoquer les joueurs non en règle avec le paiement de leur cotisation a porté ses fruits au niveau des équipes A et B. Il reste encore plusieurs joueurs des équipes C et D en souffrance, mais ils n'ont pas encore eu de match à jouer.

7 - Tour de table, questions diverses

Elodie Jankowski nous présente son projet d'organisation d'une brocante le dimanche 2 juillet au stade. Elle s'est déjà renseignée sur les différentes formalités à remplir et nous fait part du minimum de besoin en logistique et bénévoles nécessaire à sa réalisation. Nous entérinons le projet et nous reviendrons en temps voulu sur la finalisation de la mise en place de cette nouvelle manifestation.

Pascal Leroy dans un premier temps nous informe que notre nouvel arbitre, Jérôme Rozot, arbitrera son premier match le samedi 18 février, souhaitons-lui une belle et longue carrière dans l'arbitrage. Et dans un second temps que Nicolas Laurenson intègre le programme jeune arbitre fédéral, ce qui lui ouvre de belles possibilités de carrière dans l'arbitrage, courage et bravo à lui.

Prochain Comité Directeur programmé le mercredi 15 mars à 18h30.

La séance est levée à 21h00.

Signature :

